

Paris le 04 juin 2013

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministère de l'Agriculture, de
l'Alimentation et de la Forêt
78 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Ministre

L'ensemble des syndicats représentant les personnels attachés au BOP 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » et répartis à la DGAL, en SD (DRAAF) et surtout en DD(CS)PP, vous interpelle solennellement.

En effet, lors de la présentation du PLF 2013, nous vous avons déjà alerté sur les situations de vos agents dans ces structures, le sentiment d'abandon avec une nouvelle baisse des effectifs et des moyens, une forte interrogation sur l'avenir des missions et le risque encouru par les consommateurs.

L'affaire dite du « *Horsegate* » a confirmé nos craintes et nous fait espérer pour 2014 une prise de conscience du Gouvernement par un renforcement des moyens des services de contrôle sanitaire de l'alimentation.

Alors que le Ministre chargé de la Consommation vient d'annoncer pour 2014 la confirmation du moratoire sur les effectifs, vous êtes particulièrement silencieux et ce silence nous fait craindre le pire.

Monsieur le Ministre, seule l'annonce d'un moratoire permettrait de lever le doute avec la confirmation de votre attachement aux missions régaliennes liées à la sécurité sanitaire de l'alimentation.

De plus, devant les incertitudes liées à la rumeur d'un départ éventuel de la CCRF des DDI ainsi que des conclusions de la mission Rebière/Weiss sur l'organisation de l'administration territoriale de l'État, l'intersyndicale revendique :

- **Le maintien d'un Service Public de l'Alimentation d'État indépendant.**
- **La reconnaissance de ce Service public de l'Alimentation comme une mission régaliennne prioritaire du MAAF.**
- **Le maintien d'une séparation entre services de contrôle sanitaire et services en charge du développement économique.**
- **Un plan de rattrapage des 1000 emplois perdus.**
- **Une forte présence maintenue des services vétérinaires proche du terrain selon l'approche intégrée de « la fourche à la fourchette ».**
- **Un moratoire sur les délégations de missions.**

Monsieur le Ministre, devant le traumatisme déjà sérieux, vos agents attendent des réponses et des engagements de votre part afin que la priorité annoncée ne soit pas une promesse de plus dans le cimetière des illusions.

Monsieur le Ministre, l'enjeu est suffisamment important pour que cet appel soit vraiment écouté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

P/Force Ouvrière
Patrice MAITRE



P/Trèfle
Déborah INFANTE LAVERGNE



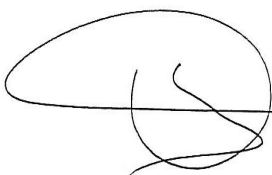
P/la FSU
Jean Claude GAUTIER



P/la CGT
Muriel FILIPPI



P/l'UNSA
Philippe COSTA



P/la CFDT
Frédéric NABUCET



**P/Sud Rural
Équipement**
Yannick DUVAL

